



PRESENTATION INVESTISSEURS - PRIORITÉ AU MÉTIER HISTORIQUE ET À LA GÉNÉRATION DE CASH-FLOWS À COURT TERME

6 octobre 2026

- ◆ **SITUATION DES SUR-COVERTURES DU PORTEFEUILLE GAZ**
 - ◆ **POLITIQUE DE COUVERTURE INTERNE**
 - ◆ **PORTEFEUILLE DE COUVERTURE AU 30 SEPTEMBRE 2026**
- ◆ **PLAN D' ACTIONS POUR PRÉSERVER LA TRÉSORERIE**
- ◆ **UPDATE PROJETS: PRIORITÉ À LA GÉNÉRATION DE CASHFLOWS**
 - ◆ **ÉLECTRICITÉ / GAZ DE MINE**
 - ◆ **BIOGAZ**
 - ◆ **HYDROGÈNE**
- ◆ **MISE A JOUR OBJECTIFS STRATEGIQUES & CONCLUSION**
- ◆ **Q&A**

◆ CONTRÔLE ET GOUVERNANCE

- ◆ Contrôle opérationnel renforcé
- ◆ Discipline financière accrue
- ◆ Gestion des risques renforcée

◆ GENERATION DE CASH-FLOW

- ◆ Priorité aux activités génératrices de cash
- ◆ Cashflow comme socle du financement de la croissance

◆ CROISSANCE DISCIPLINÉE

- ◆ Alignement des projets avec les capacités de suivi et d'exécution du Groupe
- ◆ Mise en pause des projets ne permettant pas d'atteindre un cashflow suffisant à horizon 3 ans pour autofinancer leur croissance, sauf cash externe dédié
- ◆ Plan d'investissement plus ciblé et concentré

AMBITION MAINTENUE. TRAJECTOIRE RECADRÉE. EXÉCUTION PLUS DISCIPLINÉE

- **FDE exploite des actifs de production d'énergie dont les volumes produits sont adossés à des contrats de vente long terme à prix fixe (Obligation d'Achat en France) ou de marché avec des outils de couverture des ventes d'énergie**
 - **Utilisation d'outils de vente à terme du Gaz et de l'Electricité (pour la partie hors Obligation d'achat) pour assurer des revenus stables**
 - Electricité : 57% des volumes produits en France sont sous Obligation d'Achat
 - Gaz : 100% de la production de gaz est couverte à terme
- **Politique de couverture**
 - Le Conseil d'Administration définit la politique avec l'Energy Management Policy adoptée le 20 mars 2024
 - **Utilisation d'instruments financiers à terme (ferme) fixant des prix de vente à terme pour le gaz et l'électricité dans la limite stricte des prévisions de volumes à venir.**

Politique de gestion de l'énergie (Energy Management Policy), adossées à la production et sans jamais excéder les volumes produits ou anticipés

◆ UN ÉVÉNEMENT PONCTUEL LIÉ À UNE DÉFAILLANCE D'EXÉCUTION

- ◆ Une position de vente à terme de gaz constituée au-delà de la production physique du Groupe.
- ◆ Une erreur d'exécution ayant conduit à un dépassement du mandat de l'opérateur. Des défaillances des dispositifs de contrôle ayant permis la constitution de cette position
- ◆ Cette exposition est liée à une contrepartie unique avec laquelle FDE a engagé des discussions pour traiter amiablement cette sur-couverture.

◆ Conformément à l'Energy Management Policy, FDE poursuit le rachat progressif de sa sur-couverture, au rythme permis par ses liquidités et les conditions de marché.

- ◆ Les pertes cumulées liées à cet incident atteignent 7,6 M€ au 30 septembre 2026, contre 3,8 M€ au 30 juin 2026.
- ◆ La perte latente liée à la sur-couverture du portefeuille gaz s'élève à -25.8 M€ sur la base des prix marché en date du 30 septembre 2026*
- ◆ Hors cet accident, majorité des revenus d'électricité 2026–2027 sécurisée à des niveaux de prix favorables, >95 €/MWh, hors contrats d'obligations d'achat => visibilité renforcée sur les cash-flows, grâce à des ventes à terme adossées à la production physique du Groupe.

UN INCIDENT ISOLÉ, SANS REMISE EN CAUSE DU MODELE OPERATIONNEL DU GROUPE

01 IMMÉDIATE

Contrôles activés dès l'incident

- **Contrôle quotidien et indépendant** de l'activité de couverture, avec alertes en temps réel
- **Triple validation** de chaque opération avant exécution
- **Supervision directe** par le Conseil d'administration et le Président

02 CONCRÈTE

Audit daté et responsabilités élargies

- **Audit externe indépendant** de l'activité et de la chaîne de contrôle e, curs. **Conclusions attendues** d'ici le 31 octobre 2026
- **Comité d'audit et des comptes** transformé en Comité d'audit et des risques. • **Supervision élargie** aux risques opérationnels, de marché et matières premières, de liquidité, d'endettement et financiers

03 DURABLE

Indépendance ancrée dans la gouvernance

- **Trois administrateurs indépendants** proposés d'ici l'Assemblée Générale 2026
- **Large majorité d'indépendants** au Conseil d'administration
- **Comités spécialisés** — audit et risques, rémunération et nomination — composés à 100 % de membres indépendants, dans le respect de la parité

FDE a immédiatement engagé un plan d'actions pour renforcer le contrôle, la gestion des risques et la gouvernance du Groupe
REPRISE EN MAIN IMMÉDIATE, CONCRÈTE ET DURABLE



PLAN D' ACTIONS POUR PRÉSERVER LA TRÉSORERIE

Les **fondamentaux opérationnels restent solides**, indépendamment des impacts liés aux opérations de trading et aux effets comptables

Axe 1: Revenus additionnels et accélération des prochains encaissements

> 8 M€/an

REVENUS ATTENDUS

Cogénérations Angres et Rouvignies,
Romerike bénéficiaire

2 M€

DÉJÀ ENCAISSÉS

Subventions H2 reçues en septembre
2026

> 10 M€

À MOBILISER

Dossiers déposés pour un encaissement
d'ici fin 2026

- ◆ Revenus additionnels des **4 nouvelles cogénérations** et **Romerike**, notamment au titre des redevances versées par la municipalité d'Oslo
- ◆ Pilotage des **encaissements publics resserré**: dossiers administratifs déposés et suivis pour convertir les subventions et créances de TVA en cash

Axe 2: Cash préservé et réduction de coûts

- ◆ **Coûts optimisés et synergies activées en Norvège**: notamment pour Alltec et Romerike dans le cadre de l'intégration au Groupe, relance commerciale pour compenser le décalage d'un contrat EPC majeur.
- ◆ **Réduction structurelle des coûts Groupe** déjà engagée: Rationalisation des prestataires externes et des frais généraux, adaptation progressive des effectifs aux activités clés et gel des recrutements → Coûts déjà en baisse de 13% sur juillet et aout 2026 vs. budget initial.

Axe 3: Cessions d'actifs non stratégiques

Une logique de recentrage stratégique avant une logique de génération de cash.

- ◆ Premier actif norvégien: Vente en cours d'un actif périphérique issu du portefeuille de Greenstat.
- ◆ Activité solaire: Le processus est engagé avec un conseil mandaté ; offres reçues en cours de revue. Cession d'une participation dans un SPV solaire.
- ◆ Terrain industriel: Offre de rachat reçue pour plus de 2 M€, en cours d'analyse.

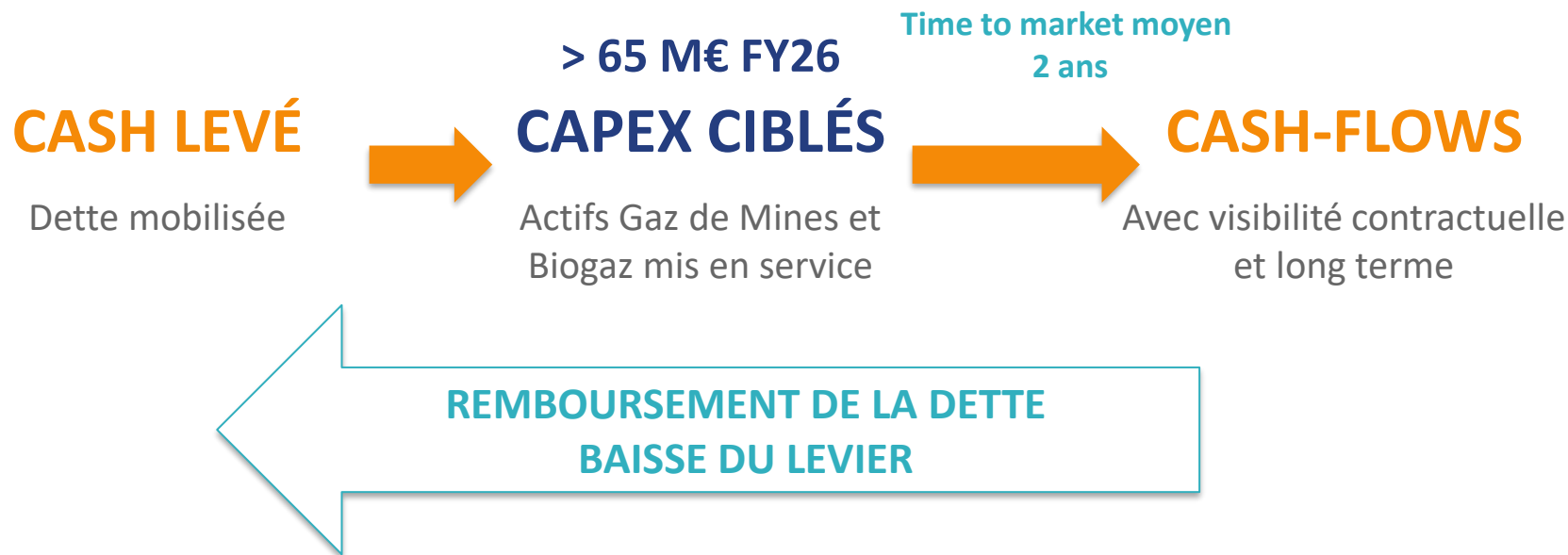
Axe 4: Trésorerie sécurisée et financement de projets clés

10 M€ Green Bond additionnel obtenu en juillet 2026

Financements de projet en cours auprès de banques internationales reconnues, adossés aux actifs tangibles du Groupe

- ◆ Gaz de mines (AMM). Documentation agréée, signature en cours
- ◆ Biogaz: Term sheet signée

UN NIVEAU D'ENDETTEMENT ELEVE LIÉ À L'INVESTISSEMENT SOUTENU



Une hausse temporaire avant la montée en puissance des actifs et des cash-flows

NORMALISATION ATTENDUE À MESURE DE LA GÉNÉRATION DE CASH-FLOW



UPDATE PROJETS: PRIORITÉ À LA GÉNÉRATION DE CASH- FLOWS APRES LA PHASE DE DEVELOPPEMENT

- **Une plateforme intégrée, avec une croissance mieux maîtrisée** : les acquisitions ont élargi les compétences et les actifs ; processus, responsabilités et contrôles sont désormais renforcés.
- **Priorité au gaz de mines et au biogaz** : actifs déjà en production ou proches du cash-flow en Norvège, avec finalisation des contrats d'offtake.
- **Un financement dédié et une valeur sécurisée** : contrats long terme à prix fixe, financé par le Green bond et financements de projet, avec un gearing cible de 75–90 % et des marges inférieures à 3 %.
- **Des options de création de valeur ciblées** : Hydrogène naturel et capture de CO₂ notamment le projet CEMEX; avec financements dédiés
- **Une discipline stricte sur le reste du portefeuille** : cession du solaire et de l'éolien en Norvège, temporisation de l'hydrogène vert et arrêt des acquisitions pour privilégier intégration et rentabilité.



Gaz de mines en France et en Belgique:

- Exécution du plan de développement permis par la convention signée en janvier 2026
- Réalisé à fin d'exercice 2026 (30 juin) : 28,5 MW avec 4 moteurs supplémentaires installés (+6 MW).
- L'objectif 2030 est en cours de reconstruction sur la base du rythme réel constaté, et sera communiqué régulièrement
- Refinancement en cours de 7 moteurs (Avion, Angres et Rouvignies)

Cette activité reste le socle générateur de cash-flow du groupe.
CONCESSION EXCLUSIVE • STANDARDISATION • REVENUS RÉCURRENTS • FORTE GÉNÉRATION DE CASH-FLOW





- **Biogaz en Norvège: priorité à la finalisation de contrats d'offtake (TS signée)**
 - Construction du parc d'installations de façon séquentielle, accélérée par les financements de projets
 - Quick wins Romerike
 - Temporisation de projets sécurisés en France et en Belgique
- **Enjeu: Devenir le 1ier producteur de bio-GNL et de-bio CO2 de Norvège.**
- **Revenus annuels attendus par unité : 15 M€ pour une production de 120 GWh/an**
- **Statut Septembre 2026 : Une unité en production ROMERIKE et une unité en construction à HALSA, mise en production attendue d'ici fin 2027.**
- **Permis de construire en cours d'obtention pour 2 autres projets**



- **RBA (Romerike Biogassanlegg) : unité de traitement de déchets municipaux et de production de biogaz.**
- **Usine construite par la ville d'Oslo en 2012**
- **Prix d'acquisition 4,5 M€.**
- **Site de 4 hectares**
- **Emplacement stratégique, près de l'aéroport d'Oslo**
- **Site actuellement sous-exploité. Potentiel de croissance important.**
 - Production actuelle de Biogaz : 15 GWh.
Potentiel : 50 GWh.
 - Doublement de la production en 3 mois sans investissement



LES PROJETS D'HYDROGÈNE NATUREL DE FDE DANS L'EST DE LA FRANCE

Projet 1 : REGALOR II - Réussite du projet de forage profond PTH-2 et résultats confirmant la présence significative d'hydrogène naturel (36 % à 2 242 m et 49,6 % à 2 426 m)

- ◆ Forage PTH-2 de Pontpierre (Est de la France) achevé à 3 655 mètres de profondeur en mars 2026
- ◆ Mesures exceptionnellement élevées de concentration naturelle d'hydrogène
- ◆ Établir une équipe géoscientifique de premier plan au sein de la FDE et du leadership technologique avec SYSMOG / SYSPROG

Projet 2 : En janvier 2026, le Permis d'Exploration Exclusif (PER) « Les Trois évêchés », sur 2 254 km² valable pour 5 ans, avec droit exclusif de prolongation jusqu'à 15 ans

- ◆ FDE détient la licence exclusive pour explorer 2 254 km² du bassin minier de Lorraine

Prochaines étapes

- ◆ Infrastructures de développement: préconception des futures installations de production H2 Natural
- ◆ Essais de production : test de l'outil opérationnel propriétaire Sysprog pour extraire l'hydrogène dissous



OBJECTIF DE CERTIFICATION DES RÉSERVES ET RESSOURCES : 2027

- ◆ **Objectifs stratégiques rééchelonnés pour tenir compte des décalages de certains projets et de l'impact temporaire de l'incident de couverture.**
- ◆ **Une exigence de réalisme et de maîtrise : priorité désormais donnée à la génération de cash-flow, aux actifs les plus proches de leur mise en service et aux projets à création de valeur clairement identifiée.**
- ◆ **Une allocation du capital plus sélective, permettant de concentrer les ressources financières et managériales sur les activités prioritaires et sous contrôle du Groupe.**
- ◆ **Une nouvelle trajectoire à horizon FY2032, avec des hypothèses de prix explicites et des jalons datés, qui sera présentée d'ici l'Assemblée générale de décembre 2026.**

Q&A

Merci de votre attention

Tel : +33 (0)3 87 04 32 11
ir@francaisedelenergie.fr
www.francaisedelenergie.fr

INFORMATIONS CLÉS

Cotation	Euronext Paris
Cours de bourse	17€
Nombre d'actions	5,2 M
Capitalisation boursière	90 M€
Ticker	FDE



PROCHAINE ANNONCE PROGRAMMÉE

Résultats annuels 2026 le 20 octobre après bourse